



Rédaction : Aurélia Gaillard (bulletin@sfeds.fr)

- Éditorial, p. 1
- Annonces, p. 2
- Vie de la Société, p. 3
- Comptes rendus, p. 14
- Appel à communications, p. 21
- Programmes de colloques etc., p. 22
- Cotisations et abonnements, p. 27
- Adresses utiles, p. 28

Éditorial

Les épidémies et autres événements catastrophiques n'étaient pas inconnus des femmes et des hommes du siècle des Lumières. Celui qui reste dans tous les esprits est le tremblement de terre de Lisbonne, le 1^{er} novembre 1755, accompagné d'un tsunami qui déferla sur les côtes de la Péninsule ibérique et de l'Afrique du Nord. On a du mal à estimer le nombre total de victimes. On sait que pour nombre de philosophes, ce fut un coup de semonce, un appel à réfléchir sur la naïveté de certaines postures intellectuelles.

20 000 personnes, si nous en croyons les *Lettres philosophiques*, seraient mortes de la petite vérole à Paris en 1723. Voltaire se sert de ce fait pour promouvoir les débuts de l'inoculation, mais également pour réfléchir sur le lien entre commerce des idées, des individus et des biens en abordant des questions qui sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Marie Leprince de Beaumont fait de la grande peste de Marseille l'un des ressorts des *Mémoires de Madame de Batteville, ou La Veuve parfaite* (1766) ; des scènes peintes nombreuses en représentent les épisodes emblématiques ; des vitraux et statues en honorent différentes figures marquantes. La mémoire collective se souvient en particulier du courage du chevalier Roze, du docteur Peyssonel et de Monseigneur de Belsunce. En 1802, sous le Consulat, le préfet Delacroix, père du peintre, inaugure la colonne de la peste, un monument surmonté d'une sculpture du génie de l'Immortalité due à Barthélemy-François Chardigny, en reconnaissance à ceux qui se sont distingués honorablement pendant les semaines terribles de 1720. Chacune des quatre faces porte une plaque de

marbre gravée. Voici l'inscription qui figure sur l'une d'entre elles :

Hommage à plus de cent cinquante religieux
à un grand nombre de médecins
de chirurgiens
qui moururent victimes de leur zèle
à secourir et à consoler les mourants
leurs noms ont péri
puisse leur exemple n'être pas perdu !
puissent-ils trouver des imitateurs
si ces jours de calamité venaient à renaître !

En cette période où les jours de calamité sont hélas venus à renaître, rendons hommage à ceux qui soignent, qui secourent et qui consolent. Sachons les soutenir et engageons-nous à ne pas les oublier. Songeons au monde que nous espérons voir émerger de cette crise mondiale et donnons-nous les moyens de le faire advenir.

Catrina SETH

Annonces

En raison de la crise sanitaire sans précédent et des difficultés de tous ordres liées à l'état de confinement, les différents événements et rencontres prévus entre mars et juin sont parfois supprimés, reportés ou susceptibles de l'être.

Dans ce contexte également, la parution de la revue *Dix-Huitième Siècle* (DHS) est reportée à septembre.

***Dix-Huitième Siècle* (DHS)**

Varia (rappel)

La revue *Dix-Huitième Siècle* lance un appel à contributions pour sa partie Varia. Les articles de Varia touchent à toutes les disciplines d'études du 18^e siècle, sans restriction d'école méthodologique ni d'aire géographique. Les articles publiés sont inédits, et en français. Ils comptent entre 30 et 40 000 caractères, espaces et toutes notes comprises.

La revue reçoit les articles de Varia tout au long de l'année, à l'adresse :

dhs@sfeds.fr

Après avoir été strictement anonymés, ceux-ci sont évalués par le comité de rédaction et les experts de la revue.

Pour plus d'informations, consulter la page de la revue sur le site de la Société : <https://www.sfeds.fr/publications-18eme-siecle/revue-dix-huitieme-siecle/>

Pour une parution dans le numéro de 2021, il faut envoyer les articles avant septembre 2020.

Lumières

Varia et Forum (rappel)

La revue *Lumières*, avec le parrainage de la SFEDS, lance un appel à contributions pour ses parties Forum et Varia.

La revue *Lumières*, qui en est à son 33^e numéro, est une revue semestrielle et pluridisciplinaire (Histoire. Littératures. Philosophie) sur les Lumières du 18^e siècle, ses enjeux et ses héritages jusqu'à nos jours. Elle comporte un Dossier thématique, une partie Forum, plus souple, destinée aux discussions, controverses, points de vue particuliers, une partie Varia qui accueille toute contribution entrant dans le champ des Lumières ou de leur réception, enfin une partie Recension.

Elle est publiée par les Presses universitaires de Bordeaux : <http://www.pub-editions.fr/index.php/revues/lumieres.html>

Les contributions, soumises à expertise interne et extérieure (anonymées), sont à envoyer tout au long de l'année à :

Tristan Coignard : tristan.coignard@u-bordeaux-montaigne.fr

Aurélia Gaillard : aurelia.gaillard@u-bordeaux-montaigne.fr

Jean Mondot : mondot.jean@wanadoo.fr

Vie de la Société

• Conseil d'administration du 24 janvier 2020

Le Conseil d'Administration s'est tenu à la maison de la recherche (28 rue Serpente 75006 Paris), en salle D421 le vendredi 24 janvier 2020 de 17h00 à 19h00.

Membres présents

Sylviane Albertan-Coppola, Lise Andries, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Laurent Châtel, Hélène Cussac, Christian Del Vento, Aurélia Gaillard, Marilina Gianico, Gérard Laudin, Françoise Le Borgne, Hans-Jurgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Elise Pavy-Guilbert, Bénédicte Peralez-Peslier, Bénédicte Prot, Paola Ranzini, Odile Richard-Pauchet, Catriona Seth, Mélanie Traversier, Laurence Vanoffen, Pierre Wachenheim.

Membres excusés

Isabelle Bour (procuration à Sophie Audidière), Nathalie Ferrand, Anne-Marie Mercier-Faivre.

Situation financière

Hélène Cussac présente le bilan annuel tel qu'il sera à nouveau présenté lors de l'Assemblée générale du lendemain (voir par conséquent le compte rendu de l'AG).

Nicolas Brucker évoque l'éventualité et l'intérêt d'une discussion sur le placement de l'argent en compte-titres, question évoquée par Hélène Cussac dans le rapport financier. Hélène Cussac s'engage à se renseigner sur des placements éthiques envisageables.

Mélanie Traversier émet la proposition d'une adhésion à la société et la revue *via* la plateforme « HelloAsso » qui favoriserait peut-être les réadhésions en baisse. Hélène Cussac répond qu'elle connaît bien ce système qu'elle a mis en place pour la SIEDS et

qu'elle y songeait effectivement pour la SFEDS. Ce qui suppose d'arrêter au moment opportun le système actuel de paiement par carte bancaire avec la banque actuelle.

Christian Del Vento s'inquiète de l'évolution à prévoir du coût de la revue. Le fait que Jean-Christophe Abramovici ait assuré le travail de PAO a fait beaucoup baisser le coût mais il faudra désormais rajouter le coût de la PAO.

Collection 18^e siècle

Le dernier ouvrage paru est celui de Madeleine Van Strien.

L'édition de la Correspondance entre Condorcet et Brissot par N. Rieucou est attendue pour la fin d'année. Emmanuelle Sempère a pris aussi un peu de retard : son édition de romans de Cazotte est prévue dans le courant de l'année. Le tapuscrit de Fabre d'Eglantine a été reçu et est en cours de révision.

Sont en cours d'examen :

David Smith, collègue canadien qui avait édité une partie de la correspondance entre madame de Graffigny et Destouches, propose une édition complète de cette correspondance avec Marie-Thérèse Inguenaud. Le CA donne un avis favorable à cette proposition.

Ina Schabert, Université de Munich, présente un projet d'édition de *La Colombiade* d'Anne-Marie du Bocage. Le projet est à l'étude par le comité éditorial de la collection

Revue Dix-huitième Siècle

Le numéro sera intitulé « Barbaries, sauvageries ».

Un appel urgent est lancé, notamment au sein du CA, pour le retour des notes de lecture pour la mi-février.

Sont actuellement reçues les propositions d'articles pour les *Varia* de 2021. Il faut les envoyer jusqu'à début septembre *au plus tard*.

Le Dossier « Peuples en colère » est en cours de constitution. L'appel à contributions a été lancé, y compris en direction de nombreuses sociétés étrangères et sur diverses listes de diffusion. Les projets peuvent être envoyés jusqu'au 30 mars 2020.

La Subvention du CNL a été encaissée.

Sophie Audidière évoque des devis pour la maquette établis par Claire Carpentier, nouvelle maquettiste. Pour la Maquette pure, le coût serait de l'ordre de 1500 euros + 3000 euros de mise en forme, soit un total de 4500 euros. Hélène Cussac remarque que ce coût est équivalent (voire inférieur) à ce qui était réglé à la précédente maquettiste (Solen Cueff) avant qu'elle n'arrête et que J.-C. Abramovici ne fasse lui-même le travail de PAO.

Il est question de modifications éventuelles du fonctionnement de la revue pour accéder au statut de revue de rang A. Catriona Seth propose une recherche d'informations et de retour d'expérience sur ce fonctionnement qui sera placé à l'ordre du jour du prochain CA.

Société internationale

Un compte rendu des élections qui ont eu lieu en juillet 2020 et un bilan du congrès d'Édimbourg sont présentés par Lise Andries, présidente (sortante) de la Société internationale, désormais présidente honoraire

Florence Magnot-Ogilvy et Catriona Seth (nouvelle secrétaire générale de la SIEDS) laissent leur poste de déléguées de la SFEDS auprès de la société internationale. Laurent Châtel et Hélène Cussac se proposent pour être délégués et ils

sont nommés par acclamation.

La prochaine réunion de la SIEDS aura lieu en août 2020 à Potsdam.

Prix Dix-huitième siècle.

Odile Richard-Pauchet remercie le jury et préfère garder le suspens pour annoncer les résultats à l'AG du lendemain. Il y aura 1 prix et 2 accessits. 19 mémoires ont été reçus (dont 1 du Canada, 1 de Belgique) avec une plus grande part d'historiens que de littéraires.

Bulletin

Aurélia Gaillard rappelle qu'il faut envoyer les informations pour le supplément bibliographique avant le 15 février à Luigi Delia.

Site.

Bénédicte Peralez précise qu'a été mise en place une adresse commune pour envoyer des nouvelles au site. La rubrique de thèses en cours est à renseigner et à alimenter.

Demandes de parrainage et de soutien aux colloques ou journées d'études.

Demande de Gérard Laudin à l'occasion d'une table ronde autour de son édition des *Annales de l'Empire* de Voltaire, à l'Institut historique allemand de Paris, rue du Parc Royal, organisée par Sylvain Menant et Jean-Marie Valentin et qui réunira C. Volpillac-Augé, G. Bruan et H. Duranton. Il sollicite le patronage de la SFEDS, (ont été déjà obtenus celui de la Société des Études Germaniques et celui de la Société d'histoire littéraire de la France).

Parrainage de la SFEDS accordé à l'unanimité.

Éric Negrel demande le parrainage scientifique de la SFEDS pour un projet de volume collectif consacré à *Enseigner les Lumières. Questions didactiques et construction des savoirs de l'école élémentaire à l'université*. Le parrainage lui est accordé.

En vue de la journée d'études « 'Aux environs de Paris...' : les maisons de plaisance du Grand Paris, de Louis XIV à l'Empire » en cours d'organisation (23 avril 2020), au sein de l'Orangerie du château de Sceaux, Anaïs Bornet (docteure à Sorbonne Université) et Francesco Guidoboni (docteur à l'université Panthéon Sorbonne) sollicitent le patronage de la SFEDS. Leur projet sur la villégiature francilienne de la période moderne (fin 17^e-début 19^e siècles) présentera plusieurs points de vue inédits sur la typologie, la distribution, le décor, le train de vie dans ces demeures de campagne, mais aussi sur la dimension littéraire autour de la villégiature et sur les problématiques actuelles de conservation, restauration et de valorisation de ce patrimoine.

Parrainage accordé.

Demande de Laurent Loty de la société Rétif de la Bretonne (qui a accordé déjà son patronage et son soutien financier). La Société Rétif invite des associations et institutions amies à participer elles aussi, même modestement, à l'édition d'un film qui paraîtra avant l'été 2020. Il s'agit de co-financer l'édition d'un coffret de 4 DVD du film *Les nuits révolutionnaires* (1989) de Charles Brabant, adaptant *Les Nuits de Paris* de

Rétif. Le coffret va être édité par Cécile Farkas chez Doriane films.

Une subvention de 500 euros est accordée. Françoise Le Borgne assurera le lien entre la SFEDS et la Société Rétif.

Le prochain CA est fixé au vendredi 26 juin 2020, à 17h.

Fin de la réunion à 19h.

• **Assemblée générale du 25 janvier 2020**

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle de l'orangerie à l'Hôtel de Sully, 62 rue Saint-Antoine, 75004, Paris à partir de 10h 30.

Membres présents

Jean-Christophe Abramovici, Sylviane Albertan-Coppola, Lise Andries, Guilhem Armand, Sophie Audidière, Gilles Bancarel, Maëlle Bernard, Nicolas Brucker, Laurent Châtel, Hélène Cussac, Floriane Daguisé, Julie Discazeaux, Marcel Dorigny, Juliette Fabre, Aurélie Gaillard, Françoise Gevrey, Marilina Gianico, Linda Gil, Philippe Hourcade, Claude Jaëcklé-Plunian, Tomohiro Kaibara, Claude Klein, Françoise Le Borgne, Antoine Lilti, Hans-Jürgen Lüsebrink, Florence Magnot-Ogilvy, Valérie Migaud, Élise Pavy-Guilbert, Bénédicte Peralez-Peslier, Marie-Emmanuelle Plagnol, Bénédicte Prot, Dominique Quéro, Paola Ranzini, Odile Richard-Pauchet, Nathalie Rizzoni, Jennifer Ruimi, Emmanuelle Sempère, Catriona Seth, Gerhardt Stenger, Laurence Vanoflen, Anouchka Vasak, Pierre Wachenheim.

Membres excusés

Isabelle Bour (procuration à Sophie Audidière), Guillaume Faroult, Nathalie Ferrand, Gérard Laudin (procuration à Élise Pavy-Guilbert), Anne-Marie Mercier-Faivre.

1- Rapport moral

Rapport moral lu par la secrétaire générale, Florence Magnot-Ogilvy.

Nous nous réunissons cette année à l'hôtel de Sully, siège de la direction des monuments nationaux. Il ne vous aura pas échappé que l'hôtel de Sully est un hôtel du dix-septième siècle. Non seulement notre objet d'étude principal (le 18^e siècle) conduit une grande partie d'entre nous à franchir souvent et allègrement les limites des siècles, non seulement les ducs de Sully ont occupé l'hôtel, durant six générations, jusqu'au milieu du 18^e siècle, mais encore nous avons la chance d'être accueillis dans un bel endroit historique en plein cœur de Paris, à un moment où la circulation des corps est sensiblement plus difficile que celle des idées.

International

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par le congrès des Lumières, qui s'est tenu en juillet dernier à Édimbourg. La présence de très nombreux membres de la SFEDS a manifesté plus que jamais la vigueur de la très « vieille alliance » qui unit la France et l'Écosse, mais aussi montré la continuité des liens intellectuels et amicaux avec les dix-huitiémistes britanniques, par-delà les partitions politiques et économiques. Portant sur les questions d'identité, le congrès a également mis à l'honneur les outils numériques, les plateformes et bases de données qui témoignent que décidément les dix-huitiémistes sont entrés dans le 21^e siècle. La SFEDS participe ainsi par l'intermédiaire

de ses membres aux nombreuses entreprises de cartographie digitale des réseaux intellectuels des Lumières. Notre société a distribué un montant important de bourses pour soutenir la participation de jeunes chercheurs au congrès.

Le rayonnement international d'une société se mesure aussi par les liens plus constants noués avec les sociétés nationales d'autres pays. Le rayonnement de la SFEDS à l'international est aussi conforté par l'élection d'un nouveau comité exécutif de la SIEDS. Nous saluons Lise Andries qui, pendant quatre années, en a assuré la présidence, confortant le rayonnement de la SFEDS à l'international. Le passage de relais s'est opéré en toute sororité et fluidité lors du dernier congrès entérinant des élections qui ont aussi vu plusieurs membres de la SFEDS accéder au bureau de la SIEDS (Aurélia Gaillard et Christophe Martin au conseil d'administration, Catriona Seth au secrétariat général). Ce nouveau mandat voit Penelope Corfield succéder à Lise Andries après qu'elles ont ensemble mis en place un cadre légal visant à sécuriser l'existence de la SIEDS en créant une association dont la SFEDS a assuré, par l'entremise efficace et dévouée d'Hélène Cussac, la trésorerie provisoire. Hélène Cussac a par ailleurs été nommée hier au CA nouvelle déléguée de la SFEDS à la société internationale aux côtés de Laurent Châtel.

Activités

Comme chaque année, nous constatons une érosion des abonnements individuels : la baisse est constante depuis plusieurs années et il faut attirer absolument de nouveaux adhérents, malgré l'affaiblissement relatif de nos disciplines. Le nombre d'abonnés institutionnel n'est pas à ce jour communiqué mais le nombre d'adhérents est un point de vigilance et de préoccupation pour nous tous. Il faut rester vigilant sur le chiffre d'étiage de 700 membres qui nous permet d'avoir un deuxième délégué à la société internationale, à l'instar des sociétés comptant le plus grand nombre de membres.

La SFEDS a cependant de nombreuses raisons de se réjouir : une bonne santé financière ; un prestige national et international ; un ancrage solide dans la vie scientifique française ; une collection ; des organes diversifiés de diffusion des informations sur le 18^e siècle.

Fidèle à son « but de susciter, favoriser et coordonner toutes études et recherches ayant trait au 18^e siècle envisagé dans tous les domaines de son héritage culturel », finalité inscrite dans nos statuts, la Société a soutenu financièrement bon nombre de manifestations scientifiques dans le domaine des études dix-huitiémistes. Plus que jamais notre société a été sollicitée pour son soutien financier mais tout autant pour son parrainage moral par les collègues de toute la France. Ce rayonnement a été rendu possible grâce à des finances en bonne santé qui doivent beaucoup à l'engagement et au dévouement de notre trésorière, Hélène Cussac, à qui nous adressons notre reconnaissance pour assurer encore cette fonction vitale pour la Société, fonction dans laquelle elle est appuyée par la trésorière adjointe, Marilina Gianico.

Vie institutionnelle

Dans la vie de la Société, l'année 2019 a été une année importante aussi du point de vue institutionnel. Année électorale, elle a vu le renouvellement de plusieurs instances de la Société. D'abord le Secrétariat général, dont j'ai pris la succession et qui a été tenu six années durant par notre collègue Christian Del Vento, dont je salue ici le travail remarquable. Le Secrétariat général adjoint a été repris par Françoise Le Borgne, dont l'aide est toujours aussi discrète qu'efficace et grâce à laquelle nous avons pu organiser

le déjeuner de tout à l'heure, et une nouvelle responsable du Prix Dix-huitième siècle, Odile Richard-Pauchet, a présidé aux travaux du jury du Prix 2019 que nous allons remettre aujourd'hui. Deux nouveaux vice-présidents ont été élus : Jean-Christophe Abramovici et Hans-Jürgen Lüsebrink.

Un autre passage de témoin important a marqué la vie de notre Société, en 2019, qui a été immortalisé par une magnifique photo dans le dernier numéro de *Dix-huitième Siècle* : après huit années d'un travail colossal, Jean-Christophe Abramovici qui avait lui-même succédé à la tête de *Dix-huitième Siècle* à Marcel Dorigny, a passé le témoin à Sophie Audidière à la tête d'une revue qui conforte son statut de revue de référence. Suite au renouvellement partiel du CA a été élu un nouveau comité de rédaction. Un nouveau diffuseur (Vrin) et de nouvelles rubriques marquent cette nouvelle ère, dans une continuité aménagée par des innovations ponctuelles.

Jean-Christophe Abramovici, à travers sa « Lettre électronique », continue à relayer les informations. Le bulletin désormais dématérialisé, dont Aurélia Gaillard a la responsabilité, poursuit sa belle carrière en recueillant de plus en plus d'informations et notamment des comptes rendus d'événements comme journées d'études et colloques, tandis que le site relaie avec la réactivité de Bénédicte Peralez-Peslier et Jennifer Ruimi les nouvelles de manière quasiment instantanée. Avec ces trois espaces et organes de communication, la SFEDS s'est dotée d'un réseau solide de diffusion des informations.

La collection « 18^e Siècle » poursuit son formidable travail sous l'égide d'Hélène Cussac et de Marcel Dorigny, appuyés ponctuellement par Sylviane Albertan-Coppola.

La SFEDS poursuit également ses collaborations avec d'autres sociétés savantes. C'est le cas, cette année encore, de la Société d'Études anglo-américaines des 17^e et 18^e siècles : comme depuis plusieurs années, notre Société a co-organisé les journées jeunes chercheurs qui se sont tenues en septembre à Nanterre, sur l'expérience et l'empirisme avec la participation de deux membres du CA Colas Duflo et Laurence Vanoffen.

Autre type de collaboration et de lien, la démarche conjointe avec les sociétés d'études des 16^e et 17^e siècles, qui nous a fait adresser une demande d'audience au ministère de l'enseignement afin de protester contre la réduction du disciplinaire prévue dans la réforme du Capes. Cette démarche en cours témoigne de notre présence et de nos liens avec les autres sociétés savantes et notamment celles qui regroupent la période de la première modernité.

2020 sera l'année de la commémoration des bulles du Mississipi et des mers du Sud ou plutôt de leur éclatement, qui a sidéré et marqué les témoins et acteurs de 1720 qui ont vécu cette expérience comme un moment de chaos incompréhensible. En une période passablement troublée et clivante telle que la nôtre, plus que jamais la SFEDS reste un lieu de convivialité et d'échange où toutes les tendances et les opinions peuvent s'exprimer dans le respect mutuel et l'écoute bienveillante. Au sein de la SFEDS, nous tâchons de nous appuyer sur notre connaissance du passé pour mieux comprendre les lignes de fracture du présent.

Rapport moral approuvé à l'unanimité des présents.

2. Situation financière

Hélène Cussac donne le bilan de l'année écoulée, lequel sera mis avec plus de détails sur notre site internet.

Résultat

Nous terminons l'année avec un avoir total de 164 548,69 €. Nous sommes bénéficiaires de 14200 € par rapport au 31 décembre 2019. À l'intérieur de cette somme, figure le montant du compte-titre s'élevant à 82 397,34 € au 2 janvier, de l'argent virtuel susceptible de connaître des fluctuations à la hausse comme à la baisse.

Nos recettes ont été de l'ordre de 43 839, 36 € et nos dépenses de 29 638,57 €.

Revue

Pour la troisième année consécutive, nous avons obtenu une subvention de la part du CNL : 4006 € (en 2018 : 7000 € ; en 2017 : 6180 €). Ce bénéfice d'une part et le fait d'autre part que nous n'ayons pas eu de frais de PAO puisque J.-C. Abramovici a effectué pour la deuxième année lui-même ce travail ont bien servi notre budget. La Revue nous a coûté en effet 2309 € de moins encore que l'an dernier. Son coût total est cette année de 15 172 €.

Si nous étions satisfaits de la belle remontée des deux exercices précédents du point de vue des ventes en librairie notamment, on remarque une baisse de 3000 € par rapport à l'an dernier (13 734 €/16 762 € en 2018).

Collection

La SFEDS a toujours subventionné la collection « Lire le 18^e siècle ». Selon les années, cette subvention allait jusqu'à 3000 €. Les auteurs parviennent souvent de leur côté à trouver une subvention, ce qui fait que la collection, importante du fait de son objectif, parvient à vivre.

La collection est cette année en bénéfice (+ 950 €), mais une subvention de 750 € a été versée pour une publication (correspondance Condorcet/Brissot) alors que celle-ci n'est pas encore engagée.

La SFEDS a subventionné en 7 ans la Collection à hauteur de 13 173 €, soit par équivalence 1882 € par année.

Bulletin

Il s'agissait de la deuxième année où le *Bulletin* était fourni par voie électronique, excepté pour quelques-uns de nos sociétaires, parmi les plus anciens, qui n'ont pas d'équipement informatique, ou ont des problèmes de santé tels qu'ils ne lisent pas sur ordinateur.

Le coût (945 €) a été encore moindre par rapport à l'an dernier car le responsable (Nicolas Brucker) a trouvé un service de reproduction moins cher. Les frais sont ici pris en compte pour 5 bulletins au lieu de 4 en général (celui de janvier 2020 ayant été envoyé plus tôt).

Cotisations

Les rentrées (19 600 €) sont stables depuis 2016, malgré une légère baisse cette année.

518 sociétaires sont à jour au 31 décembre, dont 26 nouveaux adhérents.

Au moment de cette AG, le nombre d'abonnés institutionnels (241 en 2018) n'a pas encore été donné par La Découverte.

Déplacements des membres du CA

Les dépenses en matière de déplacements des membres du Conseil d'administration se font dans une proportion raisonnable, 2374 €. Il va de soi que celles-ci sont en correspondance avec le degré d'éloignement de Paris des membres et avec leur plus

ou moins grande assiduité au CA. Nous avons dépensé 454 € de plus que sur l'exercice 2018.

Subventions

Nous avons versé des subventions en 2019 pour un montant total de 1222,50 € : deux colloques passés : 622,50 € ; un colloque à venir : 400 € ; des Hommages : 200 €.

D'autres subventions ont été votées en 2019, voire en 2018, qui n'ont pas été encore réglées pour un montant total de 1600 € (cf. Budget prévisionnel).

SIEDS

C'était l'année du Congrès de la SIEDS ; nous avons donc versé une bourse de 2500 € (je précise que la SFEDS est la société nationale qui verse le soutien le plus élevé au congrès) ; soutenu la présence de nos déléguées (600 €) et effectué quelques frais de représentation (stand ouvrages, impression cartes postales...).

Conclusion

Nos dépenses ont cette année été moins élevées qu'en 2018 (7400 € de moins) alors qu'elles l'étaient moins déjà en 2018 qu'en 2017.

Nous bénéficions aussi cette année d'une valorisation de compte-titres (+ 1685 €) et d'intérêts en hausse du Livret A étant donné qu'il est quasiment plein (+ 507 €).

Certes, une association n'a pas vocation à garder de l'argent, ni forcément à équilibrer ses entrées et sorties. Néanmoins, si nous avons deux exercices d'avance, nous devons avoir conscience qu'une grande partie de notre avoir (82 400 €) est tributaire des mouvements boursiers, comme l'a montré la perte de 3000 € en 2018. Je préconise une nouvelle fois de vendre la moitié des actions que nous possédons depuis près de 30 ans et de placer l'argent différemment, notamment de façon équitable (par exemple acheter des parts de la Casden).

Hélène Cussac qui s'occupe depuis 10 ans de la trésorerie remercie les membres du CA et l'ensemble des adhérents pour la confiance constante qu'ils lui ont accordée.

Elle déclare que notre trésorerie, avec plus de 164 500 € à son actif (134 200 € fin 2009), est en très bonne santé, et que par conséquent, la SFEDS peut continuer à poursuivre ses missions honorablement.

Elle remercie aussi la trésorière adjointe, Marilina Gianico de s'être à nouveau occupée des prélèvements automatiques et rappels de cotisation.

Hélène Cussac effectue enfin les rappels suivants :

Il y a trop d'exemplaires de la Revue retournés à l'imprimeur.

Il est absolument nécessaire d'être attentif à :

- signaler un changement d'adresse
- prévenir si une absence est prévue sans moyen de récupérer la Revue au moment de sa réception (entre le 15 juin et le 7 juillet au plus tard). Nous pourrions l'envoyer plus tard. Éventuellement faire suivre son courrier.

Entre le coût de la main d'œuvre et celui de la poste, la réexpédition coûte cher ! Nous devons de ce fait facturer la réexpédition au sociétaire qui n'a pas signalé sa nouvelle adresse.

Il faut être à jour de sa cotisation pour recevoir la revue au moment de sa publication (juin).

Jean-Christophe Abramovici suggère, lorsque l'on arrivera au bout de notre abonnement pour le site, de se renseigner sur le remplacement par un carnet de notes. Hélène Cussac remarque qu'en effet cet abonnement a beaucoup augmenté, mais que

son coût : 100 €, est encore envisageable.

Une discussion s'engage sur la baisse du nombre de sociétaires, qui n'a pas été enrayerée par les adhésions nouvelles suivant le congrès des Lumières. Cette érosion est généralisée pour toutes les sociétés savantes et n'est pas propre au 18^e siècle.

Les comptes sont approuvés par acclamation à l'unanimité.

Le budget prévisionnel (voir sur le site) est adopté par acclamation.

3. Revue *Dix-huitième Siècle* (DHS)

Sophie Audidière commence par rappeler que le numéro de 2020, intitulé « Barbaries, sauvageries », devrait sortir en mai-juin, comme d'habitude.

Un appel urgent est adressé à ceux qui ont promis des notes de lecture : celles-ci sont attendues pour mi-février. Elles doivent être envoyées simultanément à Gérard Laudin : gerard.laudin@paris-sorbonne.fr et Élise Pavy : pavy.elise@gmail.com

Les articles pour 2021 sont attendus pour les *Varia*. Ils peuvent être envoyés maintenant et jusqu'à début septembre au plus tard, à l'adresse suivante : dhs@sfeds.fr

Le dossier intitulé « Peuples en colère » est en cours de constitution. L'appel à contributions a été lancé.

Certains sociétaires soulignent qu'il aurait fallu faire paraître un appel ouvert dans le *Bulletin*. Il n'en est pas paru pour le numéro de 2020 ni pour 2021. La directrice de la Revue approuve et dit que sera fait à l'avenir.

L'appel à propositions pour le prochain numéro thématique (2022) a été lancé *urbi et orbi* en direction de nombreuses sociétés étrangères et sur diverses listes. Les projets peuvent être envoyés jusqu'au 30 mars 2020.

La question du changement de diffuseur pour la revue est particulièrement délicate. Sophie Audidière remercie beaucoup Hélène Cussac pour le suivi de ce lourd dossier.

Les adresses du site ont été mises à jour. La subvention CNL a été encaissée. (4006 €).

Sophie Audidière présente oralement un devis de la part de la nouvelle maquettiste, Claire Carpentier. La maquette se monterait à 1500 €, auxquels il faudra ajouter 3000 € de mise en forme, soit un total de 4500 €.

Jean-Christophe Abramovici précise qu'il n'est pas possible pour la nouvelle directrice de la revue de se charger de la PAO, comme il le faisait ces dernières années, étant donné la quantité de travail que cela représente.

Rappel à propos du *Supplément bibliographique* : Aurélia Gaillard rappelle qu'il faut envoyer les informations bibliographiques à Luigi Deglia jusqu'au 15 février.

4. Collection « 18^e siècle »

Hélène Cussac rappelle que le dernier ouvrage paru est celui de Madeleine Van Strien. La correspondance entre Brissot et Condorcet éditée par Nicolas Rieucou a pris du retard mais est prévue pour la fin d'année.

Emmanuelle Sempère a pris aussi un peu de retard : son édition de romans de Cazotte est programmée pour le courant de l'année 2020. Le tapuscrit correspondant à un mémoire inédit de Fabre d'Églantine, que se propose d'éditer Anne-Marie Dupont, historienne, a été reçu par les éditeurs de la collection et il est actuellement en cours de révision.

Sont en cours d'examen deux projets : David Smith, collègue canadien qui avait édité une partie de la correspondance entre Madame de Graffigny et Destouches,

propose une édition complétée de cette correspondance avec Marie Thérèse Inguenaud. Le CA donne un avis favorable à ce projet.

Ina Schabert, de l'université de Munich, présente un projet d'édition de *La Colombiade* d'Anne-Marie du Bocage. On attend plus d'informations.

5. Société internationale (SIEDS)

Lise Andries rend compte du très grand succès remporté par le congrès des Lumières de juillet 2019 : 1600 inscrits, plus de 500 sessions et tables rondes. Le congrès a accueilli notamment une délégation importante venant de Chine, mais aussi des collègues venant de Corée du Sud et de plusieurs pays d'Amérique Latine. Le mandat de Lise Andries est arrivé à sa fin et a été relayé par celui de Penelope Corfield. Lise Andries exprime toute la satisfaction qu'elle a pu trouver dans cette fonction. Le comité exécutif (50 personnes) a effectué selon elle un travail très harmonieux malgré les différentes langues et les trente pays qu'il comporte. Trois nouvelles sociétés ont été créées pendant ce mandat : les sociétés tunisienne, indienne, et celle d'Europe du Sud-Est. Le site ISECS.org est sous la responsabilité de Nelson Guilbert.

La revue en ligne de la SIEDS (*RIEDS*) paraît désormais régulièrement chaque année (URL : https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=307&owa_no_fiche=515). Le dernier numéro, celui de 2019, a été dirigé par Aurélia Gaillard et il porte sur le thème de la mer.

La société internationale a décidé de créer une association loi 1901 : avec la possibilité d'ouvrir un compte dans une banque française. Pendant plus de 50 ans, la SIEDS a été gracieusement gérée par la Voltaire Foundation. L'association créée confère à la SIEDS une autonomie légale et financière et lui permettra éventuellement de solliciter des subventions. Elle a un budget de 30 000 euros, ce qui est peu pour une société qui compte 7000 membres. Ce budget sert à payer Nelson Guilbert le webmestre (qui met à jour le répertoire international) et permet de distribuer des bourses pour participer aux congrès. Comme il y a eu plus de recettes que prévu, 10 000 livres seront reversées à la société internationale par la société britannique.

6. Prix Dix-huitième siècle

Odile Richard-Pauchet remercie le CA d'avoir accepté de lui confier cette responsabilité et elle remercie chaleureusement le jury 2019 : Sylviane Albertan-Coppola, Geneviève Cammagre, Laurent Châtel, Albane Cogné, Stéphanie Géhanne-Gavoty, Stéphanie Loubère, Sophie Marchand, Fabrice Moulin, Gaël Rideau et Anouchka Vasak. 19 mémoires ont été reçus. (dont un du Canada et un de Belgique). 9 en histoire, 7 en littérature et 3 en histoire de l'art et études anglaises. 7 mémoires ont obtenu plus de 18/20 et les trois mémoires retenus ont obtenu plus de 19. Ont été pris en compte les critères suivants : perfection linguistique, originalité du sujet, problématisation, esprit critique, prise en compte de la critique, pertinence et précision des analyses.

Le premier prix et les deux accessits sont cette année des mémoires d'historiens.

Le premier prix a été attribué à Jérôme Aymard. Comportant deux tomes, il s'intitule « L'Église constitutionnelle et la liturgie : François-Louis Ponsignon et la bataille du Sacramentaire français » sous la direction de Sylvio de Franceschi. Il reçoit la somme de 500 euros, un abonnement d'un an à la revue et publiera un article à

partir du mémoire dans la revue. Deux accessits sont décernés à Maëlle Bernard, pour son mémoire « Comédie de la résistance ou sauvegarde d'une fleur fragile ? Le consentement féminin à l'acte sexuel dans la France du 18^e siècle », sous la direction de E.-J. Ruggiu, Isabelle Robin et Marion Philip et à Tomohiro Kaibara pour son mémoire « Le Chat domestique dans la France moderne, c. 1670-1830 : émergence d'un animal de compagnie », sous la direction d'Antoine Lili.

7. Discussion sur la LPPR et la réforme en cours du CAPES

Laurence Vanoflen expose un rapide état des lieux de la question et des mobilisations en cours. La CPCNU a voté le 7 janvier contre ce qui se profile. La LPPR qui est à l'horizon 2021 s'appliquera pour les 10 années à venir, d'où l'importance des discussions. Sans pouvoir résumer ici la totalité des modifications envisagées, divers motifs d'inquiétude sont exprimés par les membres présents à l'AG, en particulier : la possible suppression des statuts, la modulation des services et la possibilité de recrutement hors qualification nationale.

L'AG de la SFEDS rédige la motion suivante :

« La SFEDS s'oppose au projet actuel qui porte atteinte, du fait de la LPPR, au statut des chercheurs et enseignants-chercheurs ainsi qu'à leurs conditions de travail et met en péril l'avenir de la recherche et de l'université publique. Elle demande qu'aucune réforme ne se fasse sans concertation avec les parties concernées ».

La motion est adoptée à l'unanimité des présents.

Questions diverses

La liste des mémoires en compétition sera publiée sur le site : ils étaient tous de grande qualité et laissent espérer de beaux articles de jeunes chercheurs.

Sylviane Albertan-Coppola rappelle l'existence de la collection « l'atelier » de la société Diderot qui porte sur Diderot et l'*Encyclopédie*. La collection est ouverte à d'autres auteurs que Diderot ou l'*Encyclopédie*.

Divers membres présents prennent alors la parole pour présenter des événements en cours ou à venir (expositions, colloques, etc.) : voir les présentations détaillées, comptes rendus et appels publiés sur le bulletin, la lettre électronique et le site de la SFEDS.

Au terme de l'AG, qui s'achève vers 12h 30, les sociétaires se sont réunis lors d'un déjeuner au restaurant Les Bougresses, 6 rue de Jarente avant de se retrouver à partir de 14h 45 pour terminer la journée par la visite de l'hôtel de Sully sous l'égide d'un conférencier des Monuments nationaux.

La SFEDS remercie chaleureusement la Direction des Musées nationaux et les responsables de l'Hôtel de Sully de l'avoir accueillie et d'avoir mis gracieusement à sa disposition l'Orangerie pour cette journée.

• **Pauvreté au féminin. Mendiantes et pauvresses (18^e-19^e siècles)**, journée d'étude, 19 septembre 2019, université Rennes 2, organisée par Florence Magnot-Ogilvy (Université Rennes 2) et Stéphane Pujol (Université Toulouse Jean-Jaurès).

La journée est introduite par les organisateurs qui rappellent que malgré un certain nombre de travaux en histoire où il est question de la représentation des pauvres aux 18^e et 19^e siècles, les recherches en littérature se sont assez peu penchées sur cette question. L'objectif de cette journée d'étude était donc d'éclairer la représentation des pauvres dans la littérature dans la perspective du genre, à une période où la figure du pauvre ainsi que son traitement par les pouvoirs publics et les institutions religieuses évoluent.

Dans une première intervention, Nicolas Fréry (Sorbonne Université) présenta la figure de l'indigente secourue, en mettant en lumière un topos qui apparaît dans la littérature, de Marivaux à Rousseau. En effet, on retrouve toujours plusieurs éléments : la description de l'indigente, suivie par son parcours biographique et une caractérisation morale – l'indigente secourue est pleine de vertu. Mais il constate aussi que la jeune femme pauvre reste structurellement en position de vulnérabilité et que le spectre de la prostitution continue de planer sur elle.

La seconde intervention fut celle d'Esther Pinon (Université Rennes 2), qui se pencha sur les visages de la fille pauvre chez Alfred de Musset. Esther Pinon remarque que dans l'œuvre de Musset, les hommes pauvres sont des types alors que les femmes, et surtout les filles, pauvres sont des figures bien plus mobiles. Musset fait de la pauvreté féminine un support social, moral et esthétique, même s'il entretient un rapport ambigu avec la pauvreté. Il y a d'une part une vision édifiante de la pauvreté, avec des pauvresses qui malgré leur précarité viennent en aide à plus miséreux qu'elles – c'est le cas par exemple de la grisette Mimi Pinson. D'un autre côté, dans toute une partie de son œuvre règne une vision plus sombre – dans les *Confessions d'un enfant du siècle* par exemple, il y a le cas de jeunes lingères gagnant péniblement leur vie et qui voient sur les filles publiques des vêtements fastueux : Musset représente une certaine envie, voire jalousie de ces pauvresses à l'égard des prostituées.

Emmanuelle Sempère (Université de Strasbourg) s'est ensuite interrogée sur ce que dit la pauvreté de Mademoiselle de la Chaux dans *Ceci n'est pas un conte* de Diderot. Mademoiselle de la Chaux était éprise d'un savant, Gardeil, pour lequel elle a tout sacrifié, y compris son argent, avant que ce dernier ne l'abandonne. Diderot fait de Mademoiselle de la Chaux l'incarnation de l'amour fou qui dépossède totalement une personne d'elle-même. Diderot ne valorise ni n'idéalise la figure du pauvre, et plus particulièrement de la pauvre, comme d'autres auteurs ont pu le faire à la même période. Déborah Cohen (Université de Rouen) a ensuite proposé une intervention sur la figure de la femme pauvre dans la littérature d'*exempla* et de dialogues à la fin du 18^e siècle. La littérature d'*exempla* prend la forme de brefs récits qui mettent en scène des actions vertueuses. Si c'est une forme plutôt nouvelle à la fin du 18^e siècle, son contenu reste assez conservateur – on y retrouve notamment un certain nombre de préjugés ordinaires sur le peuple, et surtout sur les femmes pauvres. La femme pauvre est toujours présentée dans une situation de dépendance – que celle-ci soit liée à un mari, un maître ou encore une communauté. De plus, la femme pauvre est avant tout pensée comme une nourricière : elle nourrit ses enfants, mais c'est également elle qui

vient en aide aux gentilshommes tombés dans l'indigence ou aux familles déclassées. Dans cette littérature d'*exempla* ressort l'idée que la femme pauvre *n'a pas assez*, mais en même temps qu'*elle a toujours assez* – assez pour nourrir les siens, assez pour aider plus démunis qu'elle. Déborah Cohen remarque que dans la littérature d'*exempla*, les pauvres sont présentés comme des individus ayant de grandes qualités morales, mais qu'ils sont également loués dans la mesure où ils acceptent leur condition. C'est bien une littérature faite par les élites et pour les élites – ces discours visent aussi à rassurer en soutenant que la situation du peuple n'est pas si misérable.

La journée d'études s'est achevée avec l'intervention de Laurence Vanoffen (Université Paris Nanterre) qui a porté sur le traitement de la figure de la jeune femme pauvre dans la fiction d'Isabelle de Charrière, et plus particulièrement dans les *Lettres neuchâteloises*. Dans cette œuvre, Isabelle de Charrière représente le sort de Julianne, une jeune couturière séduite par le héros. Isabelle de Charrière met au cœur de son œuvre de manière très audacieuse pour son époque la notion d'égalité naturelle – ce qui ne manqua pas de faire scandale au moment de la parution du texte.

Cette journée dense a permis de multiplier les corpus et les éclairages pour étudier la manière dont les femmes pauvres ont été représentées dans la littérature des 18^e et 19^e siècles. Elle sera suivie et prolongée par la journée d'étude organisée à Toulouse par Florence Magnot-Ogilvy et Stéphane Pujol le 14 mai 2020.

Alissia LECLERC (université Panthéon Sorbonne)

• **Écrire sa vie en France aux 17^e et 18^e siècles. Écriture, expérience et connaissance de soi du *Discours de la méthode* aux *Confessions* de Rousseau**, colloque, Mulhouse, Université de Haute-Alsace, 24-26 octobre 2019, organisé par Christine Hammann et Marilina Gianico.

Ce colloque s'est tenu à Mulhouse du 24 au 26 octobre 2019 et a été articulé en cinq sessions traitant chacune d'un aspect particulier de l'écriture de soi. Après le mot d'accueil des représentants de l'Université de Haute-Alsace, les travaux ont été ouverts par la conférence inaugurale de Marc Hersant qui a tout d'abord questionné la valeur du partage générique moderne pour des textes d'Ancien Régime.

Partant d'une lecture croisée des *Essais* de Montaigne et des *Mémoires* de Saint-Simon, et à l'aune de nombreux textes de l'époque moderne Marc Hersant a souligné que l'intérêt de ce colloque résidait dans le fait de considérer l'autobiographie non comme un genre institué mais comme une pratique disséminée. La notion de dissémination est en effet plus efficace pour les textes d'Ancien Régime, présentant des moi partiels (mais la tentation de rendre compte d'un moi total ne serait-elle pas une pieuse illusion ?) et il serait plus correct de parler d'« éclats autobiographiques » pour désigner ce phénomène de dissémination de fragments autobiographiques dans des textes qui ne sont pas, en leur principe, des autobiographies dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Cette notion permettrait aussi d'envisager plus correctement la frontière souvent labile entre textes fictionnels et textes non-fictionnels, textes de natures différentes, certes, mais dans un dialogue constant d'interpénétration et d'influence réciproques, comme le montrent les échanges osmotiques constants entre faits romanesques et récits de vie aux 17^e et 18^e siècles (l'« effet Marianne » sur la vie de Mme de Staal de Launay, d'une part, des textes comme *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau ou *Adolphe* de Constant, d'autre part). Cette dissémination se retrouve également chez Sade, dernier écrivain de cette

large vision d'ensemble, dont M. Hersant est en train d'écrire une biographie. Sade qui voulait faire sortir de prison *Les cent-vingt journées de Sodome* les faisant passer pour des mémoires, mais aussi Sade auteur d'un *Journal de mon œil* (1783), sorte de journal de santé où un moi partiel, malade se fait jour.

La première journée se poursuit avec une session sur l'autobiographie spirituelle, ouverte par Agnès Cousson, spécialiste des écrits personnels au 17^e siècle, qui présente une communication sur les *Mémoires* de Port-Royal. Dans son analyse des écrits des religieuses et des figures des mères Angélique Arnaud et Angélique de Saint-Jean (sa nièce), A. Cousson, en soulignant la difficulté de l'écriture personnelle dans un milieu où la proscription de l'amour-propre est une loi, porte au jour la dimension collective du récit des religieuses. Cette dimension est mieux cernée par le truchement de la métaphore musicale d'une « polyphonie de voix qui convergent », qui se révèle pertinente au vu de l'attachement des mères au chant et de la valeur que celui-ci acquiert dans la théologie augustinienne. Ces récits de religieuses, véritables expressions d'une conception de la vie religieuse, excèdent le travail d'archivage pratiqué dans la plupart des abbayes de l'époque et retracent le passé de la communauté pour en retrouver l'identité. Ils sont également des espaces de libération de la parole.

Ces mêmes caractéristiques sont confirmées par l'analyse d'un autre groupement de textes, que propose M. Bretz, historienne se concentrant sur les Relations de captivité des religieuses de Port-Royal pendant la persécution des années 1661-1668 : dans ces douze relations, sorte de journaux de prison des religieuses, vivant en captivité et sous stricte surveillance de la part des jésuites, on retrouve à la fois le récit d'une odyssée collective (survivre aux persécutions) et d'un combat personnel (résister à la tentation de signer le formulaire d'adhésion à l'« orthodoxie »). À valeur hagiographique et historique, ces récits sont autant de tribunes visant à rendre justice à Port-Royal et présentent la particularité de briser le vœu de silence imposé aux religieuses ainsi que les normes de l'écriture féminine : au lieu des modèles traditionnels des religieuses, la Vierge et Marie Madeleine, on y retrouve les premiers martyrs et leur combat pour la foi. L'écriture personnelle est, ici aussi, incluse dans un moi collectif qu'il s'agit de défendre des attaques extérieures.

Cette session se clôt sur la communication de Yolanda Viñas, consacrée aux écrits d'Antoinette Bourignon. À travers un dialogue entre les écrits d'Antoinette et ceux de son biographe, le père Poiret, Y. Viñas montre les hésitations interprétatives de cette illuminée, qui s'interroge pendant 28 ans sur les deux visions qu'elle a eues et dont elle peine à comprendre si elles sont l'œuvre de Dieu ou bien du Diable. Le style de cette écriture reste la cible principale des critiques de ses détracteurs, ainsi que le point focal pour le sujet du colloque : l'autobiographe parle trop et trop d'elle-même et pêche, ce faisant, par amour-propre. La réponse d'Antoinette et de Pierre Poiret à ces critiques montre toute une conception de l'écriture autobiographique : parler de soi sans chercher la manière la plus adaptée de se mettre en scène relève plutôt de l'humilité que de l'orgueil, la fausse modestie de certains prudents décelant en revanche leur envie de s'ériger en modèle. « Si l'on m'estime superbe, cela raffermira l'humilité », écrit cette illuminée du 17^e siècle qui ne veut pas se donner en exemple, mais transmettre le message que Dieu lui a transmis.

Après une pause, la journée se termine sur la conférence de Jacques Berchtold, intitulée « Guerre et paix dans les *Confessions* ». Berchtold, spécialiste reconnu de l'œuvre de Rousseau, se concentre d'abord sur une analyse des éléments de philosophie politique dans l'écriture autobiographique des *Confessions* et, à travers l'interprétation de

motifs martiaux (la guerre, la paix, le donjon, l'épée) dans le texte, parvient à porter au jour des cheminements de la construction de soi opérée par l'écriture autobiographique rousseauiste. En effet, les *Confessions* relatent une période, celle de la vie de Rousseau, où la guerre et la paix s'alternent en Europe et l'œuvre de Rousseau toute entière est rédigée pendant les guerres de successions qui ensanglantent l'Europe des Lumières. Or, Rousseau, qui au livre 7 fait la connaissance de l'abbé de Mably, pour qui il entreprendra la synthèse du projet de paix perpétuelle et le travail de précepteur (Mably a trois enfants dont le troisième deviendra le philosophe Condillac) et qui, ainsi qu'il le déclare lui-même au livre 5, oscillait dans un premier temps entre une carrière de musicien et une carrière de militaire, idéalisée sur le modèle des *Vies* de Plutarque, ne cesse guère, dans son autobiographie comme dans son œuvre, de s'interroger sur les conflits internationaux et internes à la société contemporaine et de chercher une solution de paix viable, une paix « perpétuelle ». Jacques Berchtold relit le projet autobiographique des *Confessions* à l'aune de cet intérêt de Rousseau pour l'art martial et pour la recherche de la paix entre les hommes. Le philosophe a en effet, conclut J. Berchtold, échangé l'épée pour la plume et fait de sa parole une « épée à double tranchant », selon une conception biblique de la parole divine qu'on trouve dans nombre de passages (*Hébreux* 4, 12 ; *Apocalypse*).

La journée du vendredi s'ouvre sur des sessions portant l'une sur la voix de l'intime dans la littérature de voyage, l'autre sur la présence d'autobiographèmes dans des écrits personnels, mais non autobiographiques *stricto sensu*. Mathilde Mougin s'est penchée sur une lecture du *Voyage en Italie* de Montaigne et de *Six voyages en Turquie, en Perse et aux Indes* de Jean-Baptiste Tavernier (1676) et a analysé le degré de personnalisation du moi dans ces écrits, en montrant que, souvent, le moi est représenté en trompe l'œil et fait partie d'une rhétorique de l'authenticité typique du récit de voyage et visant à le rendre crédible. Les autobiographèmes présents dans ce récit montrent une présence nuancée de l'intime derrière le récit autopathographique (Montaigne) ou ethnographique (Tavernier à la cour de Perse). Stéphanie Bernier-Thomas a, quant à elle, montré la présence d'un moi collectif dans un genre bien précis de la littérature de voyage : les récits de flibustiers, veine scripturale particulièrement féconde depuis la fin du 17^e siècle. Se penchant sur deux textes en particulier, celui du médecin flibustier Oexmelin, *Histoire des aventuriers qui se sont signalés dans les Indes*, et le *Journal d'un voyage fait à la Mer du Sud avec les flibustiers de l'Amérique depuis le 22 novembre 1684 jusqu'en janvier 1699*, de Jacques Raveneau de Lussan, la chercheuse fait émerger la dimension collective de ces écrits, où le moi individuel s'efface par rapport aux gestes de la flibuste et où le nous prime sur le je dans l'expression d'une idéologie démocratique. Cette communauté de hors-la-loi se configure en effet, sous la plume des narrateurs, en particulier de Oexmelin, comme un groupe uni et prônant des valeurs éthiques qui, bien avant 1789, préconisent celles la révolution.

Se concentrant elle aussi sur la littérature viatique, Camille Kerbaol propose une analyse fine du *Journal de mon voyage en Amérique* du comte de Charlus. Texte hybride, celui-ci subit à la fois la tentation du journal intime (avant la lettre) et du journal de bord. Le comte de Charlus, fils du ministre de la Marine Charles Eugène de la Croix de Castrie y relate deux mois de traversée avec le Corps expéditionnaire de Rochambeau. Le scripteur confie au papier les détails pratiques du voyage, des descriptions de phénomènes naturels, les revers intimes de la rencontre avec l'autre. Dans un univers qui tend à l'homogénéisation des écrits (la marine emploiera des journaux de bord pré-remplis dans la deuxième moitié du siècle, afin de limiter les envois individuels), ce texte

revêt un intérêt majeur en ce qu'il laisse voir, derrière l'apparente objectivité du récit factuel, l'expression d'une individualité singulière.

La deuxième session de la matinée explore les limites du genre autobiographique : Camille Caparos consacre sa communication à l'écriture épistolaire et Martine Sonnet au journal de Pierre Hardy, membre de la corporation des libraires. Le cas étudié par C. Caparos, la correspondance de Françoise de Blaças, la « Dame d'Escragnolle », épouse de Alexandre Joseph de Robert d'Escragnolle, capitaine de cavalerie et membre de la noblesse provençale, pose une réflexion sur le lien entre écriture épistolaire, expérience et connaissance de soi. Forte de trois cents lettres, cette correspondance familiale, genre que l'historiographie actuelle classe dans les écritures du for privé, fournit au lecteur une série d'autoportraits permettant de connaître les évolutions psychologiques et personnelle de l'épistolière. Celles-ci, séparée de son mari peu de temps après son mariage, se sert de la lettre comme d'un laboratoire identitaire, cherchant à se construire, empiriquement, à travers la réflexion et l'opposition aux attentes de l'autre.

La communication de Martine Sonnet présente la recherche récente de l'équipe Hardy de l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine du CNRS et de l'ENS. Cette équipe travaille sur les quatre mille pages manuscrites format in-folio du journal du libraire parisien Siméon Prosper Hardy, sous le titre *Mes loisirs ou journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance* entre 1753 et 1789 et Sonnet propose une analyse des énonciations à la première personne dans le corpus. À travers de nombreuses données sur l'actualité politique, religieuse et sociale de la ville, on voit émerger – seule dimension de l'existence écrite à la première personne – la position politique du scripteur et partant, une forme, partielle, d'individualité.

Les deux sessions de l'après-midi sont respectivement dédiées à l'apologie du moi dans les tourments de l'histoire et à Jean-Jacques (« Rousseau, héritier ou précurseur ? »).

Valentine Dussueil relit les factums rédigés par Beaumarchais à l'occasion des nombreux procès qu'il dut affronter dans les années 1771-1778 (notamment l'un en Espagne, les autres contre l'héritier Paris Duverney, contre Gozemann, contre les héritiers de sa femme, contre M. Kornmann). À mi-chemin entre littérature judiciaire et littérature autobiographique, le factum est un écrit juridique circulant sous forme manuscrite ou imprimée, composé d'une partie narrative et d'une partie argumentative et dans lequel l'accusé prend sa propre défense auprès du public. Contrairement à la tradition, on retrouve, dans les factums de Beaumarchais, la présence du moi qui se met en scène pour demander la bienveillance du public. Dussueil fait un parallèle entre ce genre d'écrit et les écrits fictionnels de l'auteur.

C'est aux *Mémoires* de Mme Roland que Bénédicte de Maumigny-Garban consacre son analyse. Enfermée dans la prison de l'Abbaye en 1793, celle-ci relate la Révolution et essaie de clarifier le rôle qu'elle y a joué, à côté de son mari, Roland de la Platière : elle s'y affirme républicaine, en jugeant sévèrement l'aristocratie, mais montre un regard critique vis-à-vis de la Terreur. B. de Maumigny-Garban montre comment, au fil des pages, les mémoires historiques se doublent des mémoires particuliers, personnels : Mme Roland cherche à se réapproprier sa vie entière, à relire et maîtriser l'expérience de l'histoire. Elle réfléchit à sa formation intellectuelle, en citant l'influence qu'eurent Rousseau et Plutarque et, dans son écriture, le moi extérieur et le moi intérieur se confondent : « Ce recueil [est] mon testament politique », écrit-elle.

La session consacrée à Rousseau s'ouvre sur la place du « je » et du moi dans la réflexion pédagogique du philosophe. Michel Termolle, partant des réflexions de

la critique rousseauiste, qui voit en l'*Émile* le prélude des écrits autobiographiques du philosophe, s'évertue à dessiner le rôle de l'énonciation à la première personne dans le texte. Au-delà des rappels explicites du philosophe à sa propre expérience, « Lecteurs pardonnez-moi de tirer quelques exemples de moi-même », se défend le philosophe au livre II, Termolle met en évidence le rôle de l'expérience vécue dans l'élaboration du système pédagogique véhiculé par le livre. Parfois, *Émile* recoupe les *Confessions* : dans les deux ouvrages, le « je » suppose et demande une forme d'empathie cognitive avec le lecteur.

Les deux communications des organisatrices analysent les rapports entre les philosophes du dix-septième siècle, en l'espèce Descartes et Malebranche, et l'œuvre autobiographique rousseauiste. Christine Hamann se penche sur les entrelacs entre l'écriture personnelle et la méditation métaphysique et retrouve, dans l'œuvre de Rousseau, un dialogue constant avec la méditation philosophique de Descartes. Ce dialogue à travers les siècles est particulièrement visible dans les *Lettres morales* ou *Lettres à Sophie* et dans les *Rêveries* : le « je » du *cogito*, qui pense et qui sent, y devient un opérateur conceptuel et heuristique à travers lequel le citoyen interroge le sentiment de l'existence et les limites de la connaissance, de la perception sensible et de l'expression du moi.

Ces mêmes thèmes se retrouvent dans la communication de Marilina Gianico, consacrée au dialogue entre les *Rêveries* de Rousseau et *De la recherche de la vérité* de Malebranche. Pour celui-ci, comme pour Rousseau, la connaissance est avant tout connaissance de soi et vaine est toute forme de savoir qui ne serait pas un savoir sur soi-même et, dans un mouvement allant du particulier au général, sur l'être humain. C'est pour cela que l'on retrouve, chez Rousseau, plus qu'un désir autobiographique, une vraie « compulsion à l'autobiographie », fondée sur le présupposé de la primauté de la connaissance de soi sur toute autre forme de savoir, qui fait de l'écriture autobiographique une entreprise avant tout gnoséologique.

Le colloque se clôt après un riche débat sur les différents thèmes traités et sur les renvois entre les différentes sessions et les différentes communications.

Véronique MULLER (université de Haute-Alsace)

• **Helvétius, affects et désirs des Lumières**, colloque à Paris, université Panthéon Sorbonne, 21 et 22 novembre 2019, organisé par Sophie Audidière (Université de Bourgogne-Franche Comté) et Francesco Toto (Universita degli Studi di Roma Tre).

Avec le soutien de la SFEDS, de l'Université Roma Tre, du laboratoire de philosophie de l'Université de Bourgogne-Franche Comté « Logiques de l'agir » et le centre de philosophie de Panthéon Sorbonne HiPhiMo.

À l'occasion en particulier de la publication de la première édition scientifique des *Œuvres complètes* d'Helvétius (dir. G. Stenger, Champion), l'objet de ces journées était de cerner ce que font les affects dans l'œuvre et la philosophie d'Helvétius : qu'en est-il des appels aux émotions (dramatisation anti-coloniale, geste héroïque), des jeux sur les représentations positives ou négatives de la gloire, de l'exotisme, de l'amitié...? Qu'en est-il des jeux avec le désir voyeuriste, de l'usage de la poésie et des tropes, du récit, des instances auctoriales dans le nouveau texte de *De l'Homme* par exemple ?

Après une introduction par Sophie Audidière, Jean Goldzink (ENS Lyon) a insisté sur l'investissement affectif actif de l'auteur de *De l'esprit*, en cherchant à cerner une différence entre un écrivain et un auteur. Sylvain Menant (Sorbonne Université,

CELLF) a analysé le poème *Du Bonheur*, ses modèles, l'idéal d'un bonheur par le goût et son incarnation dans l'écriture d'Helvétius poète. Laetitia Simonetta (IHRIM) s'est attardée sur la place faite à l'amour de l'ordre dans la controverse Helvétius-Lignac et sur la place philosophique que prennent l'expérience de l'amitié ou de la vertu et celle de leur jouissance ressentie. Andreas Blank (Alpen-Adria Universität Klagenfurt) a fait apparaître l'intertexte épicurien dans la réflexion helvétique sur l'estime, et sa puissance à rendre compte théoriquement des expériences vécues qu'on a le plus souvent opposées à Helvétius, en particulier le sentiment de l'estime intellectuelle et l'amitié. Marco Menin (Università di Torino) a fait apparaître dans le débat (chronologiquement décalé) entre Helvétius et Bernardin de Saint-Pierre la question du travail des émotions dans le monde moral, et sa puissante tendance matérialiste, comme on peut le voir chez Rousseau. Sophie Audidière (Université de Bourgogne-Franche Comté), a interrogé les tendances et les plans selon lesquels se déploie (ou ne se déploie pas) la possibilité d'un désir féminin dans le cadre de l'analyse helvétique du désir, cette dernière résistant plus ou moins à une tendance à masculiniser les concepts et les possibles. Le jour suivant, Girolamo Imbruglia (Università 'L'Orientale', Napoli) s'est concentré sur l'amour de la patrie et sur la gloire, afin de mettre en évidence la spécificité de l'approche helvétique de la question du sacrifice politique à l'intérieur des Lumières, telle qu'elle avait été affrontée par exemple par l'*Encyclopédie*, ou par Montesquieu et Rousseau. À travers l'analyse du traitement des passions de l'ambition, du désir d'être despote et du désir de pouvoir, Francesco Toto (Università 'Roma tre') a mis en lumière la réélaboration, partielle mais significative, à laquelle *De l'homme* assujettit la théorie des affects et de la politique exposée dans *De l'homme*. Pierre-François Moreau (ENS de Lyon, IHRIM) a mis en évidence la cohérence de l'analyse des matérialistes du 18^e siècle proposée par Damiron avec la stratégie de l'école de Victor Cousin : conserver, dans l'héritage lockien, ce qui est compatible avec l'héritage de Descartes, le compléter d'un point de vue éclectique, se débarrasser de tout ce qui pourrait alimenter le matérialisme. Et ce qui intéresse la problématique du colloque est que précisément, ans le cas d'Helvétius, la démarche de Damiron consiste à faire l'éloge de l'homme, de sa bonté, sa bienveillance, sa générosité, en discréditant l'œuvre. Yūji Sakakura pour sa part a examiné les publications clandestines en France sous l'Ancien Régime en prenant les exemples des versions illicites des œuvres d'Helvétius imprimées à Lyon. En effet, nous devons à J.-M. Bruyset, imprimeur libraire lyonnais, au moins trois versions de *De L'Esprit* (E6, E7, E16 d'après la bibliographie de Smith) et à son confère G. Regnault le *Bonheur* (B2) et *De l'homme* (H4). Ces versions illicites leur ont permis de vendre en complicité les *Œuvres complètes* de M. Helvétius (O1) et esquissent la réalité du désir des éditions pirates.

Sophie AUDIDIÈRE (Université de Bourgogne-Franche Comté)
et Francesco TOTO (Università Roma Tre)

Appels à communications

• **Casanova et Rétif de La Bretonne : lectures croisées**, colloque, Faculté des Lettres de Sorbonne Université, 1^{er} et 2 avril 2021, organisé par Séverine Denieul, Jean-Christophe Igalens et Françoise Le Borgne avec le soutien du CELLF (UMR 8599 du CNRS et de Sorbonne Université), du CELIS (EA 4280) de l'Université Clermont-Auvergne et de la Société Rétif de La Bretonne.

Comité scientifique : Jean-Christophe Abramovici, Michel Delon, Érik Leborgne, Florence Lotterie, Pierre Testud.

Dans *La Nuit de Varennes* (1982), Ettore Scola met en scène Casanova et Rétif de La Bretonne sous l'aspect de deux vieillards complices, regrettant les plaisirs de leur jeunesse et témoins de la fin d'un monde, celui de l'Ancien Régime. Bien que cette rencontre n'ait pas eu lieu dans la réalité, elle fait sens à plus d'un titre. Casanova et Rétif ont beaucoup de choses en commun : tous deux polygraphes, ils ont transfiguré par le récit de soi leur trajectoire sociale et leurs aventures amoureuses tout en portant une attention originale à la peinture de certains milieux.

Comment ces deux œuvres contemporaines, toutes deux écrites dans le sillage des *Confessions*, s'éclairent-elles mutuellement ? L'ampleur des deux œuvres défie la comparaison, mais, à l'image de la démarche proposée par les journées « Casanova-Rousseau : lectures croisées » (juin 2016, Jean-Christophe Igalens et Érik Leborgne dir.), dont les actes viennent de paraître aux Presses Sorbonne Nouvelle, leur mise en regard permettra de faire émerger plusieurs enjeux qui intéressent l'étude socio-poétique et anthropologique des récits de soi, l'histoire des idées et des formes, la réflexion sur le tournant des Lumières. Ce colloque sera l'occasion de rassembler des spécialistes des deux auteurs dans le cadre de lectures croisées qui pourront interroger les points de jonction entre leurs pratiques littéraires et leurs stratégies respectives (polygraphie, opportunisme et/ou rapport conflictuel aux normes esthétiques et morales, valeur polémique et/ou compensatoire de la fiction, prise de positions par rapport aux Lumières...). Dans cette perspective, la comparaison de *La Découverte australe* (1781) de Rétif de La Bretonne et de *l'Icosameron* (1788) de Casanova, par exemple, serait tout à fait intéressante. Révélatrice du positionnement et des trajectoires de chacun des deux écrivains dans la République des lettres au tournant des Lumières, la pratique autobiographique dont témoignent *Monsieur Nicolas* (1797) et *l'Histoire de ma vie* (à laquelle Casanova travaille jusqu'à sa mort en 1798), appelle un questionnement spécifique portant notamment sur la construction d'un *éthos* auctorial, la légitimation de l'écriture de soi, l'articulation de l'ambition morale et de la confiance licencieuse, la composition du récit autobiographique et – au-delà du rapport au grand modèle que constitue *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau – les références qui permettent de penser et d'écrire l'histoire de sa vie au tournant des Lumières. Quelle relation Casanova et Rétif entretiennent-ils avec la vérité et comment la comprennent-ils ? Qu'est-ce qui se joue, pour chacun d'eux, dans la recreation de soi et le rapport au lecteur ?

Les propositions de communications sont à adresser avant le 4 septembre 2020 à Séverine Denieul (severine.denieul@univ-poitiers.fr), Jean-Christophe Igalens (jean-christophe.igalens@sorbonne-universite.fr) ou Françoise Le Borgne (francoise.le_borgne@uca.fr).

Programmes de colloques etc.

• **Sur le pas des portes. Images et fonctions de la porte au dix-huitième siècle**, journée d'étude, Paris, Sorbonne Université, 16 mai 2020, org. Manon Courbin, Floriane Daguisé, Morgane Muscat, avec le soutien du CELLF (UMR8599) et de l'ED III.

Programme

(Sorbonne Université, amphithéâtre Guizot)

9h15-9h30 Introduction - Christophe Martin.

Matinée : La porte, élément d'architecture réelle et rêvée.

9h30 – 10h45 Présidence : Christian Hottin.

Fabrice Moulin : « Effrayer la pensée et préparer l'avenir : les enjeux esthétiques et philosophiques de la porte de la Saline de Chaux dans *L'Architecture* de Claude-Nicolas Ledoux ».

Antoinette Nort : « De porte en porte : du frontispice du traité aux propylées de Paris dans l'œuvre de Claude-Nicolas Ledoux ».

11h-12h15 Présidence : Jean-Christophe Abramovici.

Mélanie Slaviero : « La porte du cabinet de physique au château de Cirey, sceau d'un imaginaire voltairien de la science et seuil d'un espace scientifique et mondain nouveau au 18^e siècle ».

Maëlle Bernard : « “La porte était-elle fermée ?” La porte comme outil d'appréciation de l'état du consentement féminin à l'acte sexuel dans la France du 18^e siècle ».

12h15-12h30. Clôture de la matinée – Christian Hottin, le cas d'une porte en Sorbonne

L'après-midi : La porte et la mécanique narrative dans la fiction littéraire et visuelle.

14h30-15h. Ouverture de l'après-midi – Brigitte Friant-Kessler : « Entrer par la porte dans la satire graphique britannique (William Hogarth et James Gillray) ».

15h-16h15. Présidence : Fabrice Moulin.

Valérie Maffre : « La porte comme frontière paradoxale dans les romans gothiques *A Sicilian Romance* et *The Monk* ».

Morgane Muscat : « Le pas de la porte : un lieu de sociabilité oublié ».

16h30-18h15. Présidence : Manon Courbin.

Émilien Rouvier : « Deux amants dans le placard ».

Michel Bernard : « *Les Liaisons dangereuses* ou le gond bien huilé ».

18h15-18h30 Clôture – Floriane Daguisé.

• **Éloquences révolutionnaires et traditions rhétoriques (18^e-19^e siècles)**, colloque universités Paris 8 et Paris Nanterre, les 10-12 juin 2020, organisé par Patrick Brasart (université Paris 8), Hélène Parent (université Paris Nanterre), Stéphane Pujol (université Toulouse Jean Jaurès).

Comité scientifique : Andrea Del Lungo (Paris Sorbonne), Michel Delon (Paris Sorbonne), Françoise Douay-Soublin (université d'Aix-en-Provence), Peter France (université d'Édimbourg), Paule Petitier (Paris Diderot), Jean-Marie Roulin (Jean Monnet - Saint-Étienne), Jean-Paul Sermain (Paris III Sorbonne Nouvelle), Alain Vaillant (Paris Nanterre).

Programme

Mercredi 10 juin 2020 (université Paris Nanterre, amphithéâtre Max Weber)
9h15-9h30 : introduction par les organisateurs.

1^{er} thème : Théories et pratiques oratoires en révolution.

9h30-9h55 : Blandine Poirier (université Paris Diderot), « Ah ! je le sens bien, je ne suis plus de ce monde » : l'éloquence neckerienne à l'épreuve de la Révolution française ».

9h55-10h20 : Stéphanie Genand (université de Bourgogne), « Les plus grands plaisirs nous viennent par l'oreille » : puissances de l'éloquence chez Sade ».

10h20-11h : discussion et pause

11h-11h25 : Anne Quenedey (Sorbonne université), « Saint-Just et l'éloquence révolutionnaire, de la théorie à la pratique ».

11h25-11h50 : Maïté Bouyssy (université Paris I), « Barère à la tribune ! ».

Pause déjeuner : 12h-14h.

2^{ème} thème : l'invention d'un genre délibératif moderne ?

14h-14h25 : Hélène Parent (université Paris Nanterre), « *Vir bonus dicendi peritus* : les orateurs de la Révolution française et l'éloquence romaine, de l'imitation rhétorique à l'invention d'un mythe ».

14h25-14h50 : Patrick Brasart (université Paris 8), « Rhétoriques en révolution ».

14h50-15h30 : discussion et pause.

15h30-15h55 : Anne Vibert (université Grenoble III), « L'éloquence parlementaire de la première moitié du 19^e siècle ou l'avènement d'un genre délibératif moderne ».

15h55-16h20 : Jean-Numa Ducange (université de Rouen-Normandie), « Parler au peuple pour agir : Jean Jaurès et l'éloquence révolutionnaire ».

Jeudi 11 juin (université Paris Nanterre, salle de conférences du bâtiment Pierre Grappin)

3^{ème} thème : l'éloquence révolutionnaire au prisme de ses représentations.

9h30-9h55 : Olivier Ritz (université Paris Diderot), « “ Les discours font partie de l'histoire ” : l'écriture de la parole politique dans les premières histoires de la Révolution ».

9h55-10h20 : Corinne Saminadayar-Perrin (université Montpellier III), « Le mythe de l'éloquence révolutionnaire dans la fiction du 19^e siècle ».

10h20-11h : discussion et pause.

11h-11h25 : Renaud Bret-Vitoz (Sorbonne université) « l'éloquence du corps blessé dans la tragédie du 18^e siècle ».

11h25-11h50 : Gérard Gengembre (université de Caen), « Joseph de Maistre, ou l'éloquence au diapason de la providence ».

Pause déjeuner : 12h-14h30.

14h30-14h55 : Thibaut Julian (Sorbonne université), « Que reste-t-il de la Terreur ? Usages et valeurs de la parole de Marat, Danton et Robespierre dans le théâtre autour de Thermidor ».

14h55-15h20 : Fabienne Bercegol (université Toulouse Jean-Jaurès), « L'éloquence mise en portraits dans les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand ».

15h20-16h : discussion et pause.

16h30-17h30, Table ronde : « enseigner l'éloquence aujourd'hui ».

Participants : Olivier Barbarant (doyen de l'inspection des lettres); Pierre Chiron (professeur de rhétorique et de littérature grecques à l'université de Paris-Est Créteil Marne-la-Vallée); Guillaume Prigent (enseignant à l'IEP de Paris, juré de plusieurs concours d'éloquence dans les universités, et formateur en prise de parole publique); Anne Vibert (inspectrice générale des lettres).

Vendredi 12 juin (université Paris 8, bâtiment D, amphithéâtre D02)

4^{ème} thème : éloquence révolutionnaire et action politique.

9h15-9h40 : Éric Avocat (université de Kyoto), « Les armes de la parole. L'éloquence révolutionnaire au défi et au miroir de la violence ».

9h40-10h05 : Michel Biard (université de Rouen-Normandie), « “Révolutionnaire” et “extraordinaire”, deux adjectifs devenus des synonymes politiques dans les discours prononcés à la Convention nationale ».

10h05-10h30 : Patrick Wald Lasowski (université Paris 8), « Un étranger nommé Lasowski ».

10h30-11h : discussion et pause.

5^{ème} thème : les tribunes révolutionnaires : hybridité des formes et mélange des voix.

11h-11h25 : Monique Cottret (université Paris Nanterre), « Éloquence de chaire, éloquence révolutionnaire : un clergé patriote de l'enthousiasme à l'amertume ».

11h25-11h50 : Céline Borello (université du Mans), « L'éloquence pastorale au service de l'éloquence politique ? Le cas de Rabaut Saint-Etienne dans les assemblées révolutionnaires (1789-1793) ».

Pause déjeuner : 12h-14h.

14h-14h25 : Huguette Krief (université d'Aix-Marseille), « La rhétorique des humiliés : Barbault-Royer (1767-1831), le jacobin libre de couleur ».

14h25-14h50 : Pierre Serna, (université Paris I) « Écouter la parole des sans-dents. Rhétorique des humbles dans les cahiers de doléances ».

14h50-15h15 : Dominique Dupart (université de Lille III), « La révolution par les toasts, 1830 et 1848 ».

15h15-15h45 : discussion et conclusion du colloque par les organisateurs.

• **Raconter à la première personne, de la Renaissance aux Lumières**, séminaire de « Lettres 18 », Université Sorbonne Nouvelle, 2019-20, organisé par Marc Hersant, Nathalie Kremer, Érik Leborgne (EA 174).

Dans le cadre du thème des années 2019-2020 et 2020-2021 : *Le travail de la mémoire*

« Lettres 18 », composante dix-huitièmiste de l'EA174 « Formes et idées de la Renaissance aux Lumières » à l'Université Sorbonne Nouvelle, ouvre à partir de l'année universitaire 2019-2020, un séminaire régulier sur l'usage de la première personne dans le récit et sur ses transformations aux 16^e, 17^e et 18^e siècles. Fidèle à une tradition initiée par les travaux fondateurs de René Démoris, ce séminaire a pour but d'étendre les recherches sur la période Classicisme-Lumières à l'ensemble de la « première modernité » (avec des extensions possibles de la fin du Moyen Âge à la période romantique), et d'ouvrir ainsi le champ de la première personne narrative : mémoires, romans-mémoires, romans épistolaires, journal, récits de voyage, récits spirituels ou mystiques, lettres, autobiographies...on s'intéressera notamment aux relations qu'entretiennent sur tous les plans ces formes et genres majeurs de la littérature narrative à la première personne dans la période concernée.

Pour cette première année de rencontres, le séminaire aura pour but d'étudier les manières dont le narrateur, réel ou fictif, donne à voir le travail de la mémoire à l'œuvre dans l'écriture. On se demandera par exemple si la description du processus mémoriel se fait de la même manière dans les écritures fictionnelles et non fictionnelles ; on s'interrogera sur les rapports entre mémoire et invention, mémoire et création dans le récit à la première personne de la première modernité ; on examinera les moments où le passé, dans une logique de remémoration, « remonte » dans le présent de l'écriture et l'affecte émotionnellement ; on s'intéressera aussi aux cas où le processus mémoriel est travaillé de l'intérieur par des obsessions ou des traumas ; on comparera différents souvenirs d'un même événement historique ou privé.

On se demandera dans quelle mesure l'évocation du travail de la mémoire participe à la construction de l'image de l'énonciateur, réel ou fictif, et contribue ou non à sa fiabilité du point de vue du lecteur. Existe-t-il des cas de « mémoire involontaire » rapportés par des narrateurs, antérieurement à la Révolution et à l'époque romantique ? Quelle mise en scène des défaillances ou des fractures de la mémoire est proposée par les narrateurs réels ou fictifs ? Des interventions sur de grands modèles « autobiographiques » (au sens le plus large) antérieurs (comme les *Confessions* de saint Augustin ou la *Divine comédie*) ou sur des textes étrangers (les mystiques espagnols, les romans picaresques, les *Novels* en forme de romans-mémoires de Defoe et ses successeurs) pourront enrichir la réflexion collective.

Programme de l'année 2020 : toutes les séances ont lieu le vendredi de 14h à 16h30 en salle Max Milner (Sorbonne, escalier C, deuxième étage)

Vendredi 7 février 2020

Sylvie Jouanny (Université Paris Est Créteil) : « La mémoire à l'œuvre dans les écritures à la première personne : jalons théoriques d'hier à aujourd'hui ».

Damien Crelier (Sorbonne Université) : « Le discours de la remémoration dans les *Mémoires* de Saint-Simon ».

Vendredi 6 mars 2020

Jean Balsamo (Université de Reims) : « Mémoire, souvenir et écriture personnelle

dans les *Essais* de Montaigne ».

Érik Leborgne (Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle) : « Mémoire et déni dans les romans de Prévost (*Cleveland, Histoire d'une Grecque moderne, Mémoires d'un honnête homme*) ».

Vendredi 24 avril 2020

Fabienne Bercegol (Université de Toulouse) : « L'emprise émotionnelle du passé dans *Atala* et *René* de Chateaubriand ».

Lionel Piettre (Université Grenoble Alpes) : « 'Et demeuray plus de trois nuits en ceste peur'... Permanence du danger et écriture du commentaire chez Blaise de Monluc ».

Vendredi 12 juin 2020

Patrick Dandrey (Sorbonne Université) : « Feintes et fruition de la mémoire de soi. Pour une archéologie de l'autofiction (à propos de Tristan l'Hermitte) ».

Cyril Francès (Université Lyon 3 Jean Moulin) : « 'Tu oublieras aussi Henriette': effacement et rémanence du souvenir dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova ».

(dates sous réserve après l'été 2020)

Vendredi 2 octobre 2020

Jean-Paul Sermain (Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle) : « le langage du temps dans les textes à la première personne de Marivaux ».

Jean Garapon (Université de Nantes) : « Les surprises et les entraînements de la mémoire chez la Grande Mademoiselle ».

Vendredi 27 novembre 2020

Fabienne Boissieras (Université Lyon 3 Jean Moulin) : « Anamnèse et analepse dans *La Vie de Marianne* ».

Sophie Houdard (Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle) : « Jean-Joseph Surin : se souvenir de Loudun (1635-1665) ».

COTISATIONS 2020

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2020. Nous rappelons que le paiement de celle-ci, permet :

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet).
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS
- de soutenir les travaux de la SFEDS
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel)
- d'éviter éventuellement des coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18^e siècle
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril

Cotisations 2020 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €

Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €

Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• Chèque bancaire compensable en France, **exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS**, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• Carte Bancaire : autorisation datée et signée, avec n° de carte, date d'expiration, cryptogramme, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• Virement bancaire à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38
IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38			
BIC : PSSTFRPPPAR			

Trésorière :

Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Trésorière adjointe :

Marilina Gianico, chez Gautre-Lanni, 25 rue Pradier 75019 Paris.
marilina.gianico@gmail.com

Adresses utiles

• Présidente de la SFEDS :

Catriona Seth, L'Ancien Presbytère, 32350 Saint-Arailles ; catriona.seth@univ-lorraine.fr

• Secrétaire générale :

Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche 75013 Paris

florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

• Changements d'adresse à signaler simultanément :

- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.

sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4, rue du Pontel 63300 Thiers : francoise.le_borgne@uca.fr

• Rédaction de la revue :

Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhscr@laposte.net

Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*

CELLF 16-18 (Escalier G, 2^e étage)

Université Paris Sorbonne (Paris IV)

1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• Rédaction du *Bulletin* :

bulletin@sfeds.fr

• Lettre de la SFEDS :

Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• Supplément bibliographique du *Bulletin* :

Luigi Delia : Luigi.Delia@unige.ch

• **Site internet de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle :**
www.sfeds.fr

Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com)

• **Site internet de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle :** www.isecs.org

• Collection «18^e siècle» :

Les propositions d'édition sont à envoyer simultanément à : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr et mdorigny@aol.com

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de juillet 2020 doivent arriver avant le 15 juin 2020, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr

Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la lettre d'information électronique)

Merci à Catriona Seth et Colas Duflo pour la relecture des épreuves.

Composition : A. Gaillard.

Directeur de la publication : C. Seth.

Dépôt légal : avril 2020 ISSN 2646-2400

– adresse url de consultation : <https://www.sfeds.fr/>